

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FISMES
Association déclarée le 26/11/1965
Exercice clos le 31 décembre 2020

Allée Goscinny-Uderzo
51170 FISMES
SIRET 330 130 329 00015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FISMES
SIEGE SOCIAL : ALLEE GOSGINNY-UDERZO
51170 FISMES
SIRET 330 130 329 00015

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

À l'assemblée générale de votre association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FISMES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FISMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 15 septembre 2021

Pour la S.A.S. AUDIMIS GRAND EST
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Balleux', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Luc BALLEUX
Associé signataire

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 026	1 026		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	68 470	62 565	5 906	7 775
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	570		570	570	
	TOTAL (II)	70 066	63 590	6 476	8 345
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	23 910	7 884	16 027	8 094
	Autres créances	5 094		5 094	279
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	93 464		93 464	82 569	
Charges constatées d'avance	1 336		1 336	2 376	
	TOTAL (III)	123 804	7 884	115 921	93 319
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	193 870	71 474	122 397	101 664

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

570

570

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	43 901	27 928
	Résultat de l'exercice	2 731	15 973
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	46 632	43 901
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	14 754	5 484
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	14 754	5 484
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 037	11 319
	Dettes fiscales et sociales	33 427	33 813
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 547	7 147	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	61 011	52 279
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	122 397	101 664
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 731,02	15 972,54
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	61 011	52 279	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	135 257		135 257	181 804
	Montant net du chiffre d'affaires	135 257		135 257	181 804
	Production stockée				
	Production immobilisée				8 018
	Subventions d'exploitation			296 662	331 198
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			29 261	3 471
Autres produits			4 967	5 913	
Total des produits d'exploitation (1)				466 148	530 403
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				4 058
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			12 256	16 779
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			97 267	131 211
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 900	7 654
	Salaires et traitements			269 590	279 609
	Charges sociales du personnel			61 770	69 318
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 419	2 316
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			2 268	3 711	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			9 270	305	
Autres charges			14	2 843	
Total des charges d'exploitation (2)				462 753	517 803
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 395	12 601

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		3 395	12 601
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	75	49
	Total des produits financiers	75	49
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		75	49
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 469	12 650
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		67 130 3 442
	Total des produits exceptionnels		3 638
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	721	130 175
	Total des charges exceptionnelles	721	305
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(721)	3 334
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		17	11
TOTAL DES PRODUITS		466 223	534 091
TOTAL DES CHARGES		463 492	518 118
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 731	15 973

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

AUDIMIS

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020** dont le total est de **122 397** euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de : **2 731** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.**



1. Faits majeurs de l'exercice

Evènements principaux de l'exercice

les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants:

- néant

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.



2. Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

Immobilisations incorporelles. Amortissement pour dépréciation

<u>Types d'immobilisations</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée</u>
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

<u>Types d'immobilisations</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée</u>
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions	Linéaire	10 ans
Installations industrielles	Linéaire / Dégressif	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire / Dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire / Dégressif	10 ans

Principes comptables relatifs aux amortissements

Il est fait application des nouveaux règlements comptables N°2002-10 et 2004-06 sur les actifs. Il convient de préciser qu'il n'existe pas au 1er juillet 2005 de charges à répartir, que l'entreprise ne possède pas d'immobilisation significative décomposable et que les durées d'amortissement pratiquées correspondent à des durées réelles d'utilisation.

**Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.**



Evaluation des stocks de matières premières

Néant

Evaluation des stocks fabriqués

Néant

Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances des l'actif circulant sont exigibles à un an au plus sauf les postes de créances douteuses.

Valorisation des contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de locaux mis à disposition dont la location annuelle peut être évaluée à 57 200 €.

Au titre de l'exercice 2020, les heures de bénévolat n'ont pas pu être valorisées.

**Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.**

2.2 Bilan passif

Engagement pris en matière de retraite

Le montant des droits à la retraite qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite a été provisionné pour un montant de 5179.34€

Dettes autres que financières

Toutes les dettes autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Informations concernant le Droit Individuel à la formation

Aucune formation n'a été réalisée au cours de l'exercice dans le cadre du DIF.

**Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.**



Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	1 864	279	1 585	567,92
TOTAL	1 864	279	1 585	567,92

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

Produits à recevoir (détail) au 31/12/2020

Libellé	Montant
INT COMPTE SUR LIVRET	71
INTERETS LIVRET A	4
REMBT FORMATION BAFA	1 082
MUTEX DU 18/11/2020 AU 24/12/2020	678
MUTEX DU 26/11/2020 AU 27/11/2020	30
Totalisation	1 864

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	22 405	17 149	5 256	30,65
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	16 547	7 147	9 400	131,52
TOTAL	38 953	24 296	14 656	60,32

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

Charges à payer (détail) au 31/12/2020

Libellé	Montant
REMBOURSEMENTS AUX USAGERS	10 000
CAP - EDF 2020	1 943
CAP - NEC 2020	1 969
CAP - COFIDAC 2020	2 635
PROV CONGES PAYES	16 570
CAP - Charges à payer	5 835
Totalisation	38 953

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 336	2 376	(1 040)	-43,78
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 336	2 376	(1 040)	-43,78

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA MACIF	01/01/2021	31/03/2021	1 058		
612000 PHOTOCOPIEUR			278		
Totalisation			1 336		

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

